



BBC
CONSEIL

em euromaritime

4-5-6 FÉVRIER

2020

MARSEILLE

NUMÉRO SPÉCIAL

COMPTE RENDU DES RENCONTRES ORGANISÉES SUR L'ESPACE RECHERCHE



WESTMED
blue economy initiative

ENSM
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME



SEGULA
TECHNOLOGIES

SOMMAIRE

P.2 SOMMAIRE

P.3 **ÉDITORIAL** Formations, informations et coopérations méditerranéennes

ASSURANCE - FORMATION - INNOVATION DANS LES EMR

MARDI 4 FÉVRIER

P.5 Les défis de la recherche et de la formation par Yann Vachias - ENSM

P.6 **TABLE RONDE** : L'apport de la recherche au sein des formations et les effets attendus à court terme par les compagnies d'assurance avec Yann Vachias, Pascal Delaveau et Didier Daoulas - *SOFIMAR, filiale de BESSÉ*

P.7 De la thèse au développement du démonstrateur par Dr Thibault Neu - *SEGULA Technologies*

P.8 «Du vent dans les voiles» : La rencontre de deux champions et entrepreneurs, Yves Parlier - *BEYOND THE SEA* et Alex Caizergues - *SYROCO*

P.9 La stabilisation du sable du littoral ou des estuaires par Dominique Michon - *S-ABLE*

L'AMBITION D'UNE ÉCONOMIE BLEUE RESPONSABLE EN MÉDITERRANÉE MERCREDI 5 FÉVRIER

P11 A P20 L'initiative OUESTMED/WESTMED et ses modalités d'interventions par Frédéric Herpers

DES EXEMPLES RÉUSSIS DE HUBS NATIONAUX

Connaissance, appropriation des compétences et transfert de savoir-faire :

L'exemple algérien par Samir Grimes

L'exemple italien par Leonardo Manzani

LES PROJETS PRÉSENTÉS LIÉS À OUESTMED/WESTMED

WestMOPoCo par Mathilde Kraft représentée par Frédéric Herpers

Interreg Marittimo FR-IT 2014-2020 par Dr Marta Giannoni et Pr Giovanni Satta

Neptune / Galatea par Colin Ruel - Pôle Mer Méditerranée

P21 A P26 **Plan Bleu**, véritable centre d'activités régionales du plan d'action pour la méditerranée mis en place par les pays riverains
Christian Averous *Vice Président*, Elen Lemaître-Curri *Directrice*
PHAROS4MPAS, un programme pour les Aires Marines protégées par Pierre-Yves Hardy - *WWF France*

P27 A P28 Des plateformes adaptées au monde méditerranéen
Le programme **HOMERE**, un projet pilote de mobilité autour de la Méditerranée par Philippe Saliou *Directeur Général*
La Toulaine Jobs, une plateforme numérique spécialisée de recrutement par Anne Le Page *Directrice de La Toulaine*

THÈSES ET DISPOSITIF CIFRE, START-UPS ET SAVOIR-FAIRE

JEUDI 6 FÉVRIER

P30 A P32 **Table ronde** : Échange d'expérience autour des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE) financées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche depuis 1981 avec Frédéric Herpers *Président de Stratégies Mer et Littoral*, Sylvain Roche *Docteur en économie de l'université de Bordeaux*, François Daniel *Doctorant* et François Mandin *Directeur du Centre de Droit Maritime Océanique*

Les Start-ups et les espaces SEAstart et Seannovation à euromaritime :

François Lambert *GICAN*, Nicolas Sczaniecki *INTERNEST*,

Jacques Orjubin concepteur du programme SEAstart - *GICAN*

P36 Les partenaires de l'ESPACE RECHERCHE MerVeille Energie lors d'euromaritime

P37 **TROMBINOSCOPE** de l'événement

ÉDITORIAL

Le salon international **em** euromaritime
qui se tenait du 4 au 6 février 2020 à Marseille,
organisé par **INFOMER** (le marin-Ouest France)
et **SOGENA** (filiale du **GICAN**) ont confié la mise
en place et l'animation de l'espace « **RECHERCHE** »
MerVeille Energie au cabinet **B-Bornemann Conseil**.

A cette occasion, conscient du défi majeur que
représente la recherche dans le domaine des
énergies marines, Mer-Veille-Energie a donné la
parole aux acteurs clés, actuels et futurs, du secteur.
Cet espace « **RECHERCHE** » a permis de réunir des
acteurs motivés, issus d'horizons différents, mais
animés par une même volonté de nourrir une
réflexion collective, indispensable pour optimiser
les dispositifs actuels, et en renforcer les effets
avec une vision globale et à long terme.

Les présentations et les échanges qui ont eu lieu au
cours de ces 3 journées dédiées à la Méditerranée, ont
clairement mis en évidence les complémentarités
entre le plan national Méditerranée et le **PLAN BLEU**,
leur articulation avec l'initiative **OUESTMED/WESTMED**,
et l'étroite synergie avec des acteurs opérationnels
particulièrement motivés, comme par exemple **WWF**.

Ces tables rondes ont apporté un nouvel éclairage
sur l'engagement des acteurs et leurs synergies afin
d'œuvrer pour une Méditerranée plus durable et
imaginer les relais de croissance pour l'économie
bleue, notamment dans la partie occidentale.

Le résumé de leurs interventions ci-dessous fera
l'objet d'une large diffusion sur les supports de la
société d'édition Mer-Veille-Energie, les lettres
numériques energiesdelamer.eu et le prochain
trimestriel MerVeille Energie à paraître en juin 2020.

Brigitte Bornemann
Présidente de Mer-Veille-Energie
Présidente de B-Bornemann Conseil

MerVeille-Energie / energiesdelamer.eu

Directrice des publications
Brigitte Bornemann

Rédacteur en Chef
Joël Spaes

Coordination
Dominique Testart - Conseiller

Rédaction numérique et vidéo
graphisme / codage mise en page
Secrétariat technique Webmaster
(assistante – Univ. Bretagne Occidentale)
Elise Martinez

Direction artistique
Eric Palliet

Administration comptable
Géraldine Robin

Publicité
Contact
contact@energiesdelamer.eu

Éditeur
Présidente Brigitte Bornemann
SAS Mer-Veille-Energie
33 (0) 640 540 056

38, route de Leurvean
29840 Porspoder France
Siret 844 159 137 R.C.S. Brest
CPPAP 0321 W 93882

www.energiesdelamer.eu
Cahier du site energiesdelamer.eu
N° 6767 - compte rendu gratuit en numérique
30 avril 2020

Assurance – Formation – Innovation dans les EMR

4 Février 2020

- La force de la formation pour mieux maîtriser les risques

Table ronde :

L'apport de la recherche au sein des formations et les effets attendus à court terme par les compagnies d'assurance.

Yann Vachias, Directeur de la Recherche ENSM (Ecole Nationale Supérieure Maritime)

Pascal Delaveau (SOFIMAR)

Didier Daoulas de SOFIMAR filiale de Bessé

- De la thèse au développement du démonstrateur – Le projet REMORA©

Thibaud Neu, SEGULA TECHNOLOGIES

- « Du vent dans les voiles » : La rencontre de deux champions et entrepreneurs

Yves Parlier, beyond the sea

Alex Caizergues, Syroco

- La stabilisation du sable du littoral et des estuaires

Dominique MICHON, S-Able

Yann Vachias

ENSM
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME



Yann Vachias, Directeur de la recherche ENSM

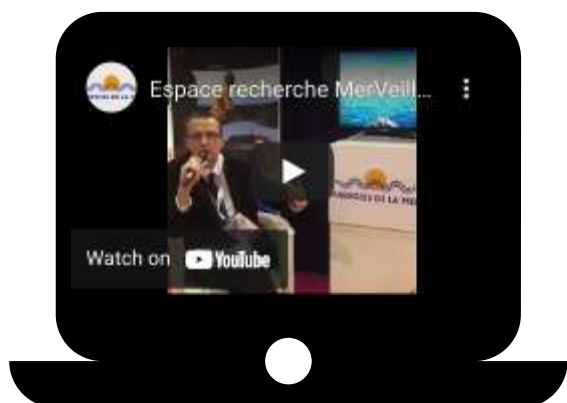
L'école d'ingénieurs, implantée sur 4 sites (Le Havre, Marseille, Nantes, et Saint Malo), poursuit naturellement une mission de formation initiale, continue et professionnelle, et dispose aussi d'un département de recherche efficient, particulièrement en matière de sécurité maritime.

L'École forme des ingénieurs navigants (officiers de la marine marchande), des OCQPI (officiers chef de quart passerelle international) et OCQM (officiers chef de quart machine), ainsi que des ingénieurs du génie maritime (Eco-gestion du navire, déploiement et maintenance des systèmes offshore).

Dans ce cadre, son enseignement intègre pleinement les notions et les impératifs liés à la sûreté et la sécurité maritime, l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement, comme par exemple le mastère spécialisé SMART MARITIME SYSTEMS enseigné à Paris Saclay et à Marseille. Il est destiné à des cadres techniques de haut niveau. Cette formation est spécialisée sur le thème de la conception et de l'exploitation des systèmes autonomes maritimes a été créée avec ENSTA ParisTech.

En ce qui concerne le domaine de la formation au déploiement et à la maintenance des systèmes offshore, la formation s'attache à identifier et promouvoir de nouvelles organisations et technologies de déploiement et le suivi des systèmes liés à l'implantation des systèmes EMR, et propose, sur le site de Nantes, une formation d'ingénieur chargée de la préparation, de l'organisation, de la conduite et de la surveillance du déploiement, de l'exploitation et de la maintenance des systèmes offshore ainsi qu'un site de « maritimisation ».

Les formations spécifiques à l'éolien en mer, s'articulent autour de l'appréhension des risques maritimes dans un champ éolien et de la gestion de crise associée ; celles relatives au risque maritime reposent sur la prise en compte de l'environnement nautique essentiellement pour l'éolien offshore posé, le cyber-risque, le traitement de la data et la formation de coordinateur marine.



Scannez le code
pour voir la vidéo

Yann Vachias

Pascal Delaveau

Didier Daoulas



Pascal Delaveau, Yann Vachias, et Didier Daoulas

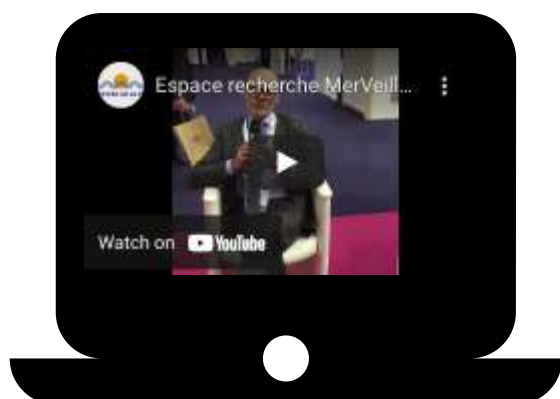
Pascal Delaveau de SOFIMAR filiale de Bessé
Yann Vachias Directeur de la Recherche ENSM
Didier Daoulas de SOFIMAR filiale de Bessé

Comment les finances et les assurances prennent-elles en compte les recherches menées dans le secteur des EMR pour permettre une baisse des coûts dans le développement d'une ferme pilote ou d'un parc éolien en mer ?

Quelles assurances à développer pour les ports d'accueil des EMR qui accueillent des navires d'installation, de maintenance et les éoliennes ?

Quelles nouvelles thématiques à proposer pour des thèses socio-économiques ?

L'échange s'est organisé autour de l'apport de la recherche au sein des formations et les effets attendus à court terme par les compagnies d'assurance.



Scannez le code
pour voir la vidéo

De la thèse au développement du démonstrateur

Thibault Neu



Dr Thibault Neu, Chef de projet Recherche & Innovation Stockage d'énergie et Energies Marines chez SEGULA Technologies

La présentation de la technologie REMORA®, solution de stockage d'énergie par air comprimé développée par SEGULA TECHNOLOGIES est destinée à une utilisation offshore.

Le milieu marin propose des caractéristiques uniques profitables, tout en s'affranchissant d'une partie des problématiques de sécurité, environnementales et d'acceptation sociétale présentes à terre. Ce milieu dispose en particulier d'une pression importante au niveau du fond marin et d'une grande capacité d'échange thermique tout en conservant une température stable.

La technologie de stockage d'énergie par air comprimé REMORA® s'appuie sur un procédé tirant spécifiquement partie de ces caractéristiques pour des zones d'implantation marines accessibles. Son système de compression et de détente est de type ICAES (Isothermal CAES) et ne nécessite aucun stockage de chaleur.

Actuellement, un démonstrateur a été construit par CETIM Nantes avec IMT Atlantique et l'Université de Nantes.

Chronologie et contexte

- Depuis 2013 : levée des incertitudes techniques et bancs d'essais sur des briques de conversion, en partenariat avec des institutions telles que : Cetim, IMT Atlantique, GEPEA, IREENA, LMFL, LEMNA ou LTeN
- 2018 à 2021 : ODySEA - construction et exploitation de la 1ère version réduite « laboratoire » du système complet (plusieurs kW)
- Aujourd'hui : constitution de partenariats industriels & recherche de financements.
- 2020+ : projet démonstrateur d'une puissance envisagée de 100kW à 1MW en mer.

6455-segula-technologies-stockage-d-e-nergie-par-air-comprime-remora:
[Click here to visit the page.](#)

Un article a été publié le 27/09/2018 après la soutenance de la thèse de Doctorat de Thibault Neu sur le stockage intitulée "Etude expérimentale et modélisation de la compression quasi isotherme d'air pour le stockage d'énergie en mer / Experimental study and modeling of near isothermal air compression for offshore energy storage device".

Université Bretagne Loire, le 30/06/2017.



Scannez le code
pour lire l'article

Yves Parlier

beyond the sea®
by Yves Parlier

SYROCO

Alex Caizergues



Yves Parlier et Alex Caizergues

La mer, la propulsion vélique et la vitesse, un futur changement de paradigme pour les commandants de navires.

Sylvain Roche a invité Yves Parlier à présenter le projet de traction par kite beyond the sea®, issu tout droit de la technologie du Kitesurf qui utilise le vent comme source d'énergie. Avec beyond the sea, Yves Parlier a élaboré des partenariats stratégiques de recherche avec des écoles d'ingénieurs, professionnels du kite, ou marins, tous orientés "vers l'Innovation Responsable". Le champ d'application de la traction par kite sera large : de la marine marchande à la plaisance, en passant par la pêche ou encore la sécurité.

beyond the sea ® ouvrira de nouvelles perspectives pour tous les navigateurs. Cette solution sera révolutionnaire du point de vue de l'environnement comme de la sécurité et de l'économie, combinant de multiples atouts qui en feront une solution incontournable pour les navires de toutes tailles. Elle modifiera également les formations de commandants de navires, sujet abordé avec Yann Vacchias, directeur de la recherche de l'ENSM.



Scannez le code
pour voir la vidéo

Aux côtés d'Yves Parlier, Alexandre Caizergues qui exposait son projet SYROCO sur l'espace Seannovation, a présenté son laboratoire d'innovation qui vise à améliorer l'efficacité des acteurs de l'industrie du transport maritime et de l'énergie. C'est le kitesurfeur français le plus titré, avec quatre titres de champion du Monde et trois titres de champion de France en vitesse, quatre records du monde de vitesse kite et deux records du monde à la voile toutes catégories confondues. Le laboratoire d'innovation basé à Marseille, prépare un nouvel engin de vitesse dont le concept est basé sur l'alignement des forces entre le kyte et le foil. L'engin sera construit début 2021, mis à l'eau en septembre et les premières tentatives sont prévues fin 2021 début 2022. Recordman du monde de vitesse en kitesurf, le 13/11/2017 (www.facebook.com/watch/?v=10155189581807992), il bat le record du monde à la vitesse moyenne de 57,98 nœuds (107,3 km/h) sur 500 mètres ! Il espère se rapprocher du record de vitesse absolu à la voile de 65,45 nœuds, détenu depuis l'automne 2012 par le britannique Paul Larsen sur le multicoque Vestas Sailrocket 2 sur le plan d'eau de Walvis Bay en Namibie.

Une présentation particulière : La stabilisation du sable du littoral ou des estuaires



Dominique Michon

S-Able



André Dakesyan et Dominique Michon

Invité par energiesdelamer.eu et MerVeille Energie, Dominique Michon présente à André Dakesyan, directeur du développement et du financement des entreprises - Service Développement des Filières Stratégiques - Région Sud, le dispositif « S-Able » a été déposé par la société Able pour lutter contre l'érosion du littoral dans le cadre du programme européen Interreg 2 Seas Mrs Zeeën - ENDURE avec le CEREMA.

Le dispositif développé par la société « S-Able » a débuté en 2010 autour de la mise en œuvre de filets posés sur le fond de la mer, en milieu sous-tidal, afin de retenir le sable en constituant un déflecteur de l'énergie de la houle.

Le temps d'installation du dispositif qui est utilisé dans le cadre du programme de Recherche ENDURE à la Baie d'Authie a été inférieur à une journée.

ENDURE est financé dans le cadre d'Interreg 2 Seas Mrs Zeeën. Il a pour objectif de reconstituer de façon naturelle les plages du littoral.

ENDURE est un programme qui réunit le Norfolk County Council, l'Université de Gand (Belgique), Flanders Hydraulics Research (Belgique), HHNK (Pays-Bas) et le CEREMA.

6247-des-filets-pour-lutter-contre-l-erosion-du-littoral
[Click here](#) to visit the page.



Scannez le code
pour lire l'article

L'ambition d'une économie bleue responsable en Méditerranée



5 Février 2020

Les échanges de la seconde journée se sont articulés autour des principaux programmes au service d'une économie bleue responsable, des enseignements tirés de leurs déclinaisons concrètes et des projets en cours.

Parallèlement ont été abordés les principaux défis tels que la coopération régionale et la planification de l'espace maritime ainsi que la valorisation des interfaces sciences-pratique-politique.

Les questions relatives aux ressources humaines et aux compétences pour l'économie bleue, et à leur nécessaire adaptation avec les enjeux de demain et les nouveaux métiers associés, ont été abordées avec le programme HOMERe et la plate-forme La Toulaine avec un focus sur la validation nécessaire des acquis par l'expérience pour l'économie bleue.

Les regards croisés des chercheurs et des acteurs ont permis d'apporter un éclairage actualisé sur les recherches actuelles qui participent à l'amélioration des briques technologies et modifient les approches et les risques aujourd'hui identifiés et les améliorations communes à apporter tant au niveau général qu'individuel.

- L'initiative OuestMed/WestMed et ses modalités d'interventions par Frédérick Herpers, hub du mécanisme OuestMed/WestMED pour la France : présentation des actions engagées du mécanisme d'assistance pour l'initiative OuestMed, instrument financé par l'Union Européenne pour la coopération en Méditerranée occidentale
- Des exemples réussis de hubs nationaux
L'exemple algérien par Samir Grimes : connaissance , appropriation des compétences et transfert de savoir-faire
L'exemple italien par Leonardo Manzani
- Les projets présentés liés à OuestMed/WestMed
WestMOPoCo, Mathilde Kraft représentée par Frédérick Herpers
Le projet Interreg Marittimo FR-IT 2014-2020 » par Dr Marta Giannoni et Pr Giovanni Satta
Le projet NEPTUNE / GALATEA » Colin Ruel - Pôle Mer Méditerranée
- Plan Bleu, véritable centre d'activités régionales du Plan d'action pour la Méditerranée mis en place par les pays riverains
Christian Averous, Vice Président
Elen Lemaître-Curri, Directrice
- Des plateformes adaptées au monde méditerranéen
Le programme HOMERe, un projet pilote de mobilité autour de la Méditerranée par Philippe Saliou, Directeur Général
La Toulaine Jobs, une nouvelle plateforme numérique spécialisée de recrutement par Anne Le Page, Directrice de La Toulaine

L'initiative OuestMed et ses modalités d'intervention



Frédérick Herpers

WESTMED
blue economy initiative



Philippe Saliou, Colin Ruel, Leonardo Manzani, Frédéric Herpers, Samir Grimes

Confrontés à de multiples défis, l'initiative OuestMed/WestMed et son mécanisme d'assistance constituent une opportunité reconnue et appréciée, qui milite pour une réflexion constructive quant à sa pérennisation et l'optimisation des actions entreprises, pour une reconduction de la période initiale (2018-2020).

Déclinée en projets concrets et dotée d'un maillage riche d'opportunités locales et d'échanges nationaux, cette initiative est un instrument de coopération entre dix pays (Forum 5+5 : Algérie, France, Italie, Lybie, Mali et Mauritanie, Maroc, Portugal, Espagne, Tunisie), les régions et les peuples de la Méditerranée occidentale.

Un triple objectif est partagé : la sécurisation accrue de l'espace maritime, la promotion d'une économie bleue résiliente et intelligente, et une gouvernance optimale de la mer. Dans cette perspective, un cadre commun pour l'action a été défini qui décline l'ensemble des actions à mener et la mobilisation de tous les acteurs directs ou indirects de la mer.

Le mécanisme d'assistance OuestMed soutient la mise en œuvre de ce cadre commun, en mobilisant et accompagnant toutes les organisations publiques et privées, les institutions de recherche et les universités, et toute autre partie prenante impliquée dans ces problématiques, tout en assurant la coopération proactive entre tous les acteurs concernés.

Ce soutien se traduit très concrètement par des appuis au développement des projets, le suivi adapté des financements, et de leurs opportunités, et des actions de sensibilisation dans une approche qui se veut résolument opérationnelle, pragmatique et concrète.

Le mécanisme depuis octobre 2018, a ainsi fait émerger plus de 50 idées de projets et permet aujourd'hui, dès la conférence des parties prenantes prévue au deuxième semestre 2020, d'envisager des grands projets stratégiques.

L'initiative OuestMed et ses modalités d'intervention



L'installation des hubs nationaux du mécanisme a été réalisée en janvier 2019. Il a permis une déclinaison de cette stratégie au plus près du terrain, un dialogue constructif sur les premiers retours d'expérience, l'identification d'opportunités de financement et des échanges-prospectives sur les grandes thématiques liées à l'activité des hommes au sein de l'environnement marin (transports, aquaculture, tourisme durable, régulation de la pêche ou encore économie circulaire et déchets marins) ; avec une recherche permanente de visibilité, d'accroissement du réseau relationnel, et d'échange des expertises.

La participation à l'espace "Recherche" MerVeille Energie en constitue un exemple significatif.

Ces démarches participent ainsi à la dynamique du dispositif, accroissent la robustesse des dossiers qu'elles labellisent et qu'elles fortifient, face une concurrence souvent rude.

Pour illustrer concrètement cette initiative, ont été présentés un projet en cours de réalisation (Psamides qui soutient l'action des PME (Noveltis) sur le port de Sète), et l'appel à projets de l'UE Blue economy window qui accompagne les innovations dans l'économie bleue par les PME.

Samir Grimes



Frédéric Herpers et Samir Grimes

Pour l'Algérie, le programme OuestMed présente de nombreux avantages : meilleure connaissance des mécanismes de financement montage de dossiers, (ingénieries spécifiques à l'économie bleue et à la gestion intégrée des zones côtières, éligibilités, formats, argumentaires, synergies en termes d'expertises et enrichissement du réseau relationnel).

Par ailleurs, l'identification de projets et d'activités d'intérêt commun, l'analyse des différentes organisations des activités maritimes, la recherche conjointe de financements communs et l'attractivité de compétences bleues font de OuestMed, une opportunité de construction de nouvelles capacités pour l'Algérie et le renforcement ainsi que l'adaptation de celles existantes, levier de transfert de savoir-faire, de connaissances et de technologies et permet l'identification de potentiels partenariats opérationnels, notamment sur les questions des innovations technologiques. Le partage du savoir-faire et de l'expertise concerne également les innovations en termes de gouvernance maritime et côtière dans les différents domaines de l'économie bleue.

Les gains constatés par le hub sont multiples :

- La connaissance et l'appropriation des compétences permettant une insertion accrue dans les mécanismes de financement de l'Union Européenne.
- Des transferts accrus de savoir-faire et de connaissances réduisant l'écart Nord-Sud, et favorisant l'identification d'apports partenariaux, notamment sur les questions d'innovation et de technologies (par exemple, dans le domaine de l'aquaculture avec l'Italie).
- Les échanges avec l'université de Barcelone concernant la résilience des aires marines protégées aux effets des changements climatiques ainsi que l'interaction de nouvelles espèces non indigènes/introduites en Méditerranée avec les systèmes socio-écologiques (pêche, tourisme).

Des exemples réussis de hubs nationaux



Consciente que l'économie bleue peut réussir sur les trois plans de la transition énergétique, économique et environnementale, l'Algérie s'est dotée d'une réelle dynamique en matière d'économie bleue grâce, notamment à OuestMed et à sa feuille de route. L'économie bleue lui ouvre de nouvelles opportunités de développement indépendamment des hydrocarbures et l'a conduit à de nouveaux processus et de réels résultats.



Scannez le code
pour voir la vidéo

Powerpoint présenté le 23 Janvier à Toulon
et le 5 Février à l'espace "Recherche"
MerVeille Energie lors d'euromaritime.

Leonardo Manzani



Leonardo Manzani

L'initiative OuestMed pour l'Italie, co-présidente pour les années 2020-2021 avec le Maroc, puis avec la Tunisie, représente une réelle opportunité de développer des partenariats avec les pays du bassin méditerranéen, soit au niveau des institutions nationales, soit entre les parties prenantes des pays engagés.

En effet, elle devient une occasion de plus, d'une part pour favoriser l'intégration des acteurs nationaux de l'économie bleue, leurs compétences et leurs expériences, avec les partenaires des autres pays du forum 5+5 ; d'autre part pour pousser les institutions à adopter l'agenda commun et la feuille de route sur l'Économie Bleue et la Croissance durable.

Le rôle des hubs nationaux n'est donc pas seulement d'animer des secteurs engagés, mais aussi de soutenir les décideurs politiques et la formation de partenariats pour soumettre des propositions de projet aux appels d'offres des programmes de financement européens.

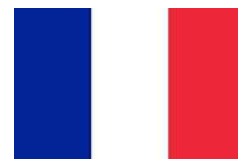
De plus en plus, ils doivent employer leur capacité de réseautage, afin que les pays de l'initiative OuestMed partagent des plans d'actions communs, sur l'ensemble des différentes thématiques. Cela nécessite des efforts d'analyse et de développement. La position centrale de l'Italie dans le bassin, représente aussi une opportunité pour OuestMed, pour devenir un interlocuteur fondamental de coopération aussi bien Nord-Sud qu'Ouest-Est, envers les autres initiatives de bassin ou sous-bassin dans le cadre méditerranéen, et sur d'autres cadres régionaux.

Les projets présentés liés à OuestMed : WestMOPoCo



Mathilde Kraft

Hub national France – Pollution marine. M. Kraft
SG Mer était représentée par Frédéric Herpers



Ce programme a pour but de renforcer la coopération en Méditerranée occidentale en matière de préparation et de lutte contre la pollution marine par hydrocarbures et substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD-HNS).

Initié en janvier 2019 pour une durée de deux ans, il bénéficie d'un budget financé par la DG ECHO de l'ordre de 650 K€ ; il est porté par 12 bénéficiaires dont la France, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne, la Tunisie, et Malte.

Ce projet baptisé West MoPoCo pour "Western Mediterranean Region Marine Oil and HNS Pollution Cooperation", incarne un effort inter-régional qui fait intervenir le Centre Régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) pour la Méditerranée, l'accord de Bonn pour la mer du Nord et de la commission d'Helsinki (HELCOM) pour la Baltique ; et dans sa partie technique, le Cèdre, l'ITOPF et l'Instituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale (ISPRA).

Ses interventions visent à l'amélioration des capacités de prise de décisions, l'évaluation des plans d'urgence nationaux et le renforcement des procédures de réponse d'urgence.



Scannez le code
pour voir la vidéo

Marta Giannoni

Cielli - Université de Gênes



Giovanni Satta



Dr Marta Giannoni



PR Giovanni Satta

Ce programme soutient la coopération entre différents territoires ciblés en France et en Italie : Les îles de Corse, et de Sardaigne, la Ligurie et cinq provinces de la Toscane d'une part, et d'autre part les Alpes-Maritimes et le Var.

Ces territoires recèlent un patrimoine extraordinaire en termes marins économiques et culturels, qui est fortement exposé aux risques des changements climatiques et de l'environnement économique mondial.

L'objectif principal de ce programme est de contribuer sur le long terme à renforcer la coopération transfrontalière entre les régions participantes et de faire de la zone de coopération, une zone compétitive, durable et inclusive dans le panorama européen et méditerranéen.

Dans ce cadre, ses interventions se déclinent à la fois sur le thème de la croissance et du développement des entreprises dans les filières prioritaires transfrontalières (nautisme et construction navale, tourisme innovant et durable, biotechnologies et énergies renouvelables), mais aussi sur la création de nouvelles opportunités de travail durable et de qualité, et d'insertion par l'activité économique (soutien aux entreprises individuelles, micro et sociales des filières liées aux croissances bleue et verte).

Parallèlement, il s'agit de contribuer à l'amélioration de la connexion des territoires, la durabilité des activités portuaires et la réduction de la pollution sonore et des émissions de carbone.

Enfin, dans le cadre de la protection et de la valorisation des ressources naturelles et culturelles, un focus est porté sur l'amélioration de la capacité des institutions publiques dans leur rôle de prévention et de gestion des risques (hydrologique, érosion côtière, incendies), ainsi que sur celle de la sécurité en mer, la gestion conjointe du patrimoine naturel et la congruence des impératifs du monde marin versus les activités humaines de toute nature.

Le projet décrit dans cette présentation (TDI RETE - GNL) a pour but la recherche de solutions technologiques et productives pour la distribution et le bunkering du GNL dans les ports transfrontaliers basés sur des normes et des procédures d'exploitation communes. La propagation du gaz naturel liquéfié (GNL) dans les ports exige la mise en œuvre d'un système d'infrastructures doté d'un réseau de distribution fiable, sécurisé et intégré.

Le caractère stratégique du projet découle de l'importance interrégionale, lié au positionnement de l'espace maritime transfrontalier IT-FR dans le nord de la Méditerranée.



L'approche transfrontalière est incontournable du fait de la densité des services maritimes avec origine / destination dans la région et de la nécessité de développer des installations dotées de caractéristiques technologiques homogènes.

Les résultats du projet se traduisent en la préparation de rapports pour la définition de standards technologiques et de procédures opératives pour le bunkering de GNL et d'un plan d'action commun intégré au bénéfice des administrations portuaires et des collectivités locales impliquées.

L'innovation du projet réside dans l'approche interdisciplinaire qui regroupe les dimensions techniques et d'ingénierie, économiques et juridiques, et l'utilisation d'une logique partagée pour éviter un double investissement et le risque de no- interopérabilité entre les différentes installations.

Le projet, d'une durée de 24 mois se termine fin février 2020 et dispose d'un budget total d'environ 750 K€ euros, dont 85% émane du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Les partenariats de ce projet relèvent du monde universitaire italien (UNIGE-CIELI, UNIPI, CIREM), de l'office des transports de la Corse et de la CCI du Var.



Scannez le code
pour voir la vidéo

Les Projets présentés liés à OuestMed NEPTUNE /GALATEA



Colin Ruel



Colin Ruel, Responsable Europe Pôle Mer Méditerranée

NEPTUNE est un projet collaboratif, sélectionné en 2015 par la Commission Européenne dans le cadre de l'appel à projet Innosu. Réunissant 12 partenaires, dont le pôle Mer Méditerranée, il est coordonné par le Pôle de compétitivité Aerospace Valley durant 30 mois.

Doté d'un budget de 4 M€, l'objectif de ce programme, véritable accélérateur européen, était de créer de nouvelles chaînes de valeurs autour de la Croissance Bleue, dans la région Sud et en Occitanie, en accompagnant et finançant directement les PME développant des services et des produits innovants.

Sa mise en œuvre a permis des financements en cascade, des collaborations multisectorielles et internationales, la mise en réseau de clusters européens et d'acteurs de recherche permettant des appropriations de technologies par des acteurs du domaine maritime. 75% du budget a été consacré au financement de projets portés par des PME via deux outils : le chèque innovation jusqu'à 60 K€ et la fourniture de prestations de coaching et de mentorat, (Il a permis le soutien de 41 projets innovants dont 15 démonstrateurs à grande échelle, et touché 87 PME et 2 entrepreneurs en émergence. Plusieurs pays européens en ont été bénéficiaires pour un total de 2,8 M€ de financements directs, couvrant 7 secteurs du maritime : Les énergies marines renouvelables, la logistique portuaire, la gestion de l'eau en milieu rural et en zone urbaine, le transport fluvial et maritime, et l'environnement.

Deux exemples ont été présentés :

- HYCOS qui a pour objectif d'établir un service de suivi précis et récurrent de l'évolution du littoral basé sur une approche intersectorielle, via la combinaison de données d'imagerie satellitaire, avec une mise en œuvre assurée par un groupe de 140 experts (GEOSAT-France) en articulation avec Geonumériques et Telespazio.
- TRITON, porté par COMEX SA (France) et Zéro 2 Infinity (Spain) dont le but est l'utilisation de la surveillance maritime depuis des ballons stratosphériques, en alternative aux images satellitaires, plus coûteuses et moins fiables.

Les Projets présentés liés à OuestMed NEPTUNE / GALATEA



GALATEA est le prolongement naturel de Neptune, focalisé sur 4 thématiques : les ports, les navires et les chantiers navals, dotés d'un fonctionnement intelligent et basés sur les principes du développement durable, et la surveillance maritime.

Le Pôle Mer Méditerranée est le leader de ce projet, doté d'un budget de 3,6 M€ dont 2,8 M€ affectés directement au financement des PME.

Deux appels à manifestation d'intérêt seront lancés fin 2020 et au cours du premier semestre 2021, ainsi qu'un appel d'offres pour bénéficier des prestations gratuites émanant des clusters partenaires.

Les avantages de ce dispositif sont multiples : pour les mécanismes de financement en cascade opérés par les clusters, cela représente une expérience simplifiée, motivante et opérationnelle pour les PME désirant accéder aux programmes européens, et permet de toucher un maximum de ces entreprises en exerçant un effet de levier significatif. Les PME impliquées dans ce programme peuvent obtenir un accès rapide à des financements attractifs pour développer leur chiffre d'affaires, accroître leur réseau et promouvoir leur expertise, en la valorisant au niveau national et européen.



Scannez le code
pour voir la vidéo

Christian Averous



Christian Averous Vice-Président du Plan Bleu

Pour fournir un cadre politique stratégique destiné à assurer un futur durable à la Région Méditerranée, des actions ont été décidées au plus haut niveau par les organisations internationales telles que le Plan d'Action pour la Méditerranée de la Convention de Barcelone ou l'Union pour la Méditerranée, avec l'appui de l'Union européenne. Dans le même temps des rééquilibres se dessinent.

Association de droit français, Plan Bleu a été mis en place en 1976 par les pays riverains de la Méditerranée et la Communauté européenne comme Centre d'activités régionales du Plan d'action pour la Méditerranée. Il est implanté à Sophia-Antipolis (près de Nice) et à Marseille.

Le contexte mondial, tel qu'il apparaît dans les grands événements internationaux, est marqué par trois préoccupations majeures :

- Un ralentissement économique mondial y compris en Chine, en Inde, en Europe et qui conduit les gouvernements à la recherche de nouvelles croissances
- Une augmentation des inégalités associée à l'érosion de la confiance envers les gouvernants publics et privés.
- Des changements environnementaux et climatiques devenus le plus grave sujet intergénérationnel.

Cette situation se retrouve dans l'agenda ONU 2030 par la recherche de réponses pertinentes.

La croissance bleue (celle des activités associées aux océans et aux mers) est perçue comme ayant un vrai potentiel, pour certains, une « Nouvelle frontière » voire un « Eldorado ». Elle doit être inclusive (concernant les inégalités), durable (concernant l'environnement) et performante (concernant l'économique).

Plan Bleu est une association de type loi 1901, et également, une organisation intergouvernementale fonctionnant dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Il est l'un des centres d'activités régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM). Le Plan Bleu, intervient ainsi en appui aux 21 pays du pourtour méditerranéen et à l'Union Européenne, dans le cadre du Convention de Barcelone. Plan bleu inscrit son action à la fois à l'échelle de la Méditerranée du fait de son mandat et soutient les actions sub-régionales dont l'initiative OuestMed dans une logique de synergie et de communion d'intérêt.

Christian Averous



Ses missions consistent principalement à

- observer l'environnement,
- apporter un éclairage socio-économique pour une meilleure gestion des ressources,
- étudier l'avenir par un travail de prospective et d'analyse,
- s'assurer que l'économie bleue se développe en méditerranée sans attenter à la santé de la mer et en ne laissant personne en pâtir.

Cela implique de nombreux défis relatifs à : l'accroissement du trafic maritime, de la pêche et de l'aquaculture, du tourisme, de la pollution plastique, des problématiques liées à l'occupation du littoral et du domaine maritime (pétrole et gaz), de la gestion durable de la biodiversité, et du défi lié au changement climatique.

Pour répondre à ces défis, Plan Bleu axe l'ensemble de ses interventions sur la prévention, la sensibilisation, la mobilisation et la coordination autant politique, qu'économique, industrielle ou judiciaire.



Scannez le code
pour voir la vidéo

Elen Lemaître-Curri



Elen Lemaître-Curri Directrice de l'association Plan Bleu

Ses fonctions d'observations prospectives et d'analyses sont un appui précieux pour la décision publique pour des pays de plus en plus demandeurs de retours d'expériences. Plan bleu confirme ainsi l'importance de participer à des exercices de collaboration pour faire remonter les informations à partir d'un tissu d'acteurs.

Le défi tient en ce que les projets sont en général innovants en phase pilote mais que l'évolution réelle des pratiques s'avère plus difficile. Il est donc primordial de porter l'effort sur la durabilité des financements et la capitalisation efficace des expériences par les retours d'expériences (Retex).

L'objectif est donc de passer de la documentation Retex au Mainstreaming et de l'innovation au changement des pratiques par des actions ciblées dans au moins trois domaines :

- L'appui aux instruments de politiques publiques par un traitement spécifique d'accompagnement et de multiplication des expériences et le cas échéant des modifications du cadre réglementaire, d'autres financements;
- Les bailleurs de fonds , sont aujourd'hui trop souvent traités séparément La et il est nécessaire de rechercher la mise en place de tours de table pour fédérer des financements .
- Une réponse pertinente à la demande du secteur privé, en se lançant dans des outils volontaires comme la charte de bonnes pratiques adoptée par une compagnie de croisière dans le cadre de la protection de PHAROS4AMPs.

A cet effet, Plan Bleu a engagé, un travail collectif avec tous les acteurs impliqués.

Elen Lemaître-curri

Dans le tourisme durable avec 200 acteurs dont des scientifiques, des collectivités locales, des autorités publiques, des ONG... Avec l'impératif de la mise en place d'outils captant cette diversité d'expériences (prochain rapport annoncé sur 40 cas), le renforcement de la répliquabilité des innovations avec 3 niveaux : des grandes recommandations, des exemples concrets et des transitions majeures. La croisière et la plaisance sont également traitées déjà dans cette démarche.

La démarche consiste à :

- Identifier les enjeux et les expériences répliquables en termes de gouvernance, de politiques et de techniques, sans pour autant se substituer au secteur privé ;
- En rapporter les résultats aux enjeux prioritaires, en pensant la Méditerranée à l'horizon 2050 ;
- Les documenter et les promouvoir en les combinant le cas échéant.

Enfin, il importe de créer un fil conducteur qui survivra à la fin du projet et de prévoir des passages de relais.

En conclusion, il est urgent de :

- Pérenniser le Plan Bleu,
- Sensibiliser les bailleurs de fonds sur l'après-projet, en prenant en compte la dimension globale temporelle dès le départ avec une vision à long terme, sans attendre les missions d'évaluation ex-post, trop tardives,
- Avoir le même souci de durabilité quant à la connexion entre les acteurs politiques, bailleurs, organismes de formation ainsi que la construction d'une connaissance structurée, source de bénéfices mutuels.

A l'issue de cette présentation, différents échanges entre les participants ont permis de confronter les expériences et les points de vue notamment sur les compensations. Samir GRIMES a quant à lui évoqué l'institutionnalisation et les contraintes des interfaces scientifiques et politiques telles que le GIEC* ou IPBES** dont les travaux s'inscrivent dans des contextes favorables mais pour lesquelles les ingrédients sont souvent insuffisants. Il ajoute qu'il ne saurait y avoir une recette unique. Là encore, il y a nécessité de pérennisation et de motivation de chercheurs secondaires. La clef du succès réside dans un bénéfice mutuel dans le cadre de leurs mandats.

*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

**Intergouvernemental Science-Policy Platform on Biodiversity and ecosystem Service
Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques

Pierre-Yves Hardy



Pierre-Yves Hardy, responsable du projet.

L'objectif du programme PHAROS4MPAS est de préserver les aires marines protégées au regard de la croissance bleue en Méditerranée, mer fermée, dans un contexte de densité forte d'activités.

L'état des lieux est alarmant : D'une part, on assiste à une croissance forte de la densité des activités. D'autre part, on constate que l'ensemble des aires marines protégées (AMP) est impacté et que seule une petite minorité d'entre elles est gérée, faute d'équipements de gestion et de surveillance suffisants).

De 7,14% en 2016 à 10% en 2020, on estime l'évolution de la part des aires marines protégées dans les territoires marins à 30% en 2030 et dans le même temps une protection ne couvrant qu'environ 1,5% avec une perspective à terme d'à peine 10%.

Elles constituent donc aujourd'hui de véritables laboratoires d'économie bleue durable susceptibles d'aboutir à l'élaboration des bonnes pratiques nécessaires à la croissance future (cf. l'exemple suédois), à travers deux objectifs :

- identifier les pratiques et conditions de durabilité pour chaque secteur et fournir des prescriptions et directives respectant les principes d'une économie bleue durable,
- diffuser les expériences de mesures de gestion durable éprouvées au sein des AMPs au reste des zones plus exposées et faire évoluer les mentalités sur la question de la durabilité.

Le projet PHAROS4MPAS a pour objectif d'identifier les conditions d'un développement durable de 7 secteurs dans et aux alentours des aires marines protégées de la Méditerranée. Souvent transfrontalières, elles impliquent des partenariats et la conduite de multiples discussions, propositions et recommandations entre parties prenantes.

C'est la raison pour laquelle le programme est basé sur une approche intégrée entre 10 pays de la Méditerranée (France, Espagne, Italie, Grèce, Albanie, Slovaquie, Croatie, Belgique, Tunisie et Malte) impliquant 17 partenariats avec des ONG dont WWF, des institutions publiques nationales, des régions, des universitaires



Sept secteurs sont concernés : l'énergie : parcs éoliens offshore, le transport : trafic maritime et ports, les croisières et super yachts, le tourisme : plongée, navigation de plaisance, pêches sportive et la pêche et petite pêche et enfin aquaculture.

Le programme s'attache à rechercher toutes les voies permettant de concilier l'activité économique et la protection des AMP et de la même façon et dans le même temps leurs potentielles synergies.

Par exemple, dans le secteur des croisières, établissement d'une zone tampon en Corse pour protéger les AMP de débarquements intempestifs liés au mouillage de grandes unités ou encore réflexion approfondie en termes d'approche de précaution et de gouvernance quant à la présence d'éoliennes en mer dans les AMP.

Sur ce sujet, dans le cadre du financement de projets de géo-innovation financés par le programme, Elen Lemaître Curri souligne l'intérêt de la création de communautés thématiques réunissant l'ensemble des partenaires et différents pays européens, ainsi que le lancement associé d'appels à projets pour capitaliser les expériences dans les domaines de la croissance bleue, mais aussi, le tourisme durable ou encore la protection de la biodiversité dans les AMP.

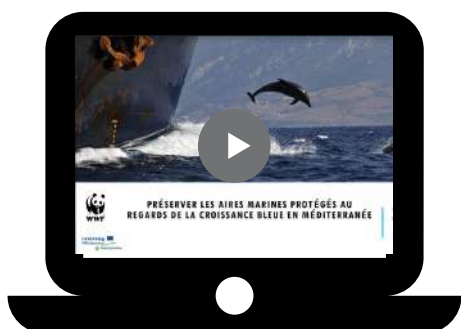
Là encore, l'équation entre économie et environnement reste au cœur des discussions. Des potentiels de coexistence et de synergies entre certains secteurs maritimes et certaines AMPs existent, à condition que l'évitement et la réduction des impacts soient appliqués. Le projet PHAROS4MPAs propose des webinars aux gestionnaires d'AMPs pour mieux appréhender les secteurs maritimes et initier/soutenir des pratiques durables.

La coopération régionale et la planification de l'espace maritime

Ces deux axes sont complémentaires et se renforcent mutuellement : la coopération régionale en associant dans une même démarche les autorités compétentes de la planification de l'espace maritime, les gestionnaires d'AMPs et des représentants des secteurs maritimes, la planification de l'espace maritime, parce qu'elle permet d'éviter et de réduire les impacts dans les zones d'intérêt écologique, ce qui en fait un outil puissant de réalisation des objectifs de développement durable.

Mise en oeuvre du projet :

Le projet, qui s'est déroulé sur 18 mois, de février 2018 à juillet 2019, a été financé par Interreg Med à hauteur de 1.02M€, un programme financé par le Fonds Européen de Développement Régional.



Les ressources humaines liées à l'économie bleue : formation, gestion et adéquation



Philippe Saliou



Philippe Saliou, Directeur Général de HOMERe

L'objectif du programme HOMERe, projet pilote de mobilité de la commission européenne, est la connexion des diplômés au monde de l'entreprise méditerranéenne et l'accroissement de l'interculturalité. Ses moyens d'actions reposent sur des stages internationaux de longue durée, via une plate-forme de services mettant en relation entreprises et universités des deux côtés de la méditerranée, de façon à faciliter l'accès à l'emploi des étudiants dans leur pays d'origine à la fin de leur stage.

En ce sens, il s'apparente, dans sa philosophie, au programme Erasmus, la différence tenant au caractère diplômé des stagiaires en général BAC+5.

Du côté des entreprises, le programme assure la rencontre entre étudiants et entreprises recruteuses, puis assiste et soutient l'étudiant tout au long de son stage. Ainsi ces stagiaires acquièrent une première expérience professionnelle, répondent à un réel besoin de l'entreprise, acquièrent des compétences professionnelles et transversales et bénéficient de conditions favorisant une insertion réussie dans la vie de la société du pays d'accueil.

500 stages ont pu être mis en place en 10 ans avec un engagement de 250 stages en 18 mois.

Pour le groupe de téléphonie et de service Orange, ce sont 15 stagiaires qui ont ainsi pu être immergés en Égypte, en Tunisie et au Maroc dans le cadre d'Orange Labs, et dans un futur proche, d'autres sont prévus pour rejoindre le Sénégal et le Cameroun.

Le prochain stade sera celui de l'industrialisation et du passage à une échelle supérieure, pérenne, avec la mise en place d'une antenne indépendante par pays, une gouvernance améliorée ainsi qu'une extension sectorielle (notamment économie bleue), et géographique (d'autres pays de la méditerranée mais aussi d'Afrique).

Pour cela, le programme bénéficie du soutien du gouvernement français (SGAE Matignon, MEAE, MESRI et Ministère de l'Intérieur), d'un porteur institutionnel (Université de Bretagne Occidentale - Brest), le porteur de projet étant la DG HOME de la Commission européenne.

Le budget affecté est de 2,6 M€ dont 61% est financé par la Commission européenne, le reste sur fonds propres.



Scannez le code
pour voir la vidéo

Les ressources humaines liées à l'économie bleue : formation, gestion et adéquation



Anne Le Page



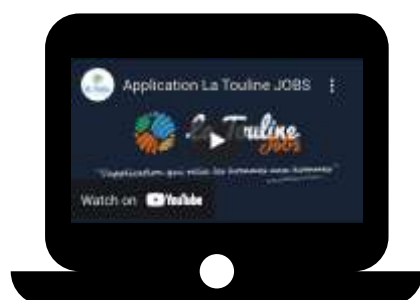
Armel Le Strat, Sabine Le Roy, Yves Parlier, Anne Le Page

La Touline Jobs est une nouvelle application numérique lancée en février 2020, plate-forme unique de recrutement, basée sur le « matching » entre les entreprises et les profils adéquats. L'originalité tient à sa spécificité dans le secteur de la mer puisque sa base est nourrie des connaissances réglementaires de La Touline sur l'emploi maritime.

Le principe en est simple, rapide et efficace et sa mise à jour s'effectue en temps réel : l'employeur publie une annonce moyennant une contribution financière, et reçoit en retour automatiquement les profils des candidats qualifiés. En cas de retour infructueux, La Touline prend directement contact avec l'entreprise pour identifier avec elle d'autres profils pertinents. Le candidat, en tant qu'adhérent, bénéficie de l'accès à l'application, après avoir renseigné son parcours, ses compétences et ses disponibilités, et reçoit immédiatement les offres correspondant à son profil.

Mais au-delà de cet outil permettant la rencontre d'opportunités de recrutement et des profils adéquats, La Touline s'est résolument engagée depuis 2011 dans le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) tel qu'il ressort de l'arrêté de 2016, ouvrant la VAE à de nouveaux brevets et certificats permettant des progressions de carrière à des marins qui n'étaient pas concernés auparavant. La VAE est ainsi ouverte aujourd'hui non seulement aux marins navigants et aux demandeurs d'emploi mais aussi aux personnes, non navigantes, qui peuvent présenter des expériences dans un domaine en rapport avec un brevet ou certificat maritime, lesquels ont exactement les mêmes prérogatives que ceux obtenus par l'enseignement maritime.

Dans ce contexte, l'expérience, acquise sur le terrain, des caractéristiques et de l'évolution de l'emploi marin par La Touline dirigé par Anne Le Page en fait un acteur unique et incontournable pour les entreprises de la filière, dans leur recherche de profils adaptés, formés et opérationnels.



Scannez le code
pour voir la vidéo

0441-la-touline-jobs
Click here to visit the page.



Scannez le code
pour lire l'article

Thèses et convention CIFRE, Start-ups et savoir-faire



Jeudi 6 Février

Après la présentation de MerVeille Energie #2 par Brigitte Bornemann présidente des éditions Mer-Veille-Energie et Sylvain Roche, coordinateur scientifique de MerVeille Energie #2 dédié à la recherche la table ronde était axée sur la recherche et les financements :

ANRT/CIFRE*

Pourquoi les industriels doivent financer des Thèses ?

Quel retour sur bénéfice pour les entreprises ?

Comment peut on bénéficier du dispositif CIFRE pour le maritime et les énergies de la mer?

Les Intervenants :

Témoignages de deux doctorants CIFRE : Sylvain Roche, Docteur en économie de l'Université de Bordeaux, ex CIFRE à la Région Nouvelle-Aquitaine, Chargé de projets à la Chaire TRENT (Sciences PO Bordeaux) et François Daniel doctorant du CDMO - CIFRE au Cluster Maritime Français le directeur de thèse CIFRE.

François Mandin Directeur du Centre de Droit Maritime Océanique (CDMO- Faculté de Droit Université de Nantes), directeur de Thèse de François Daniel, enseignant chercheur en droit du travail maritime et droit de la plaisance des loisirs et sports nautiques.

L'intérêt des thèses CIFRE pour un laboratoire de Recherche "Win-Win" une entreprise Frédéric Herpers, président de Stratégie de Mer & Littoral, utilisateur de la convention CIFRE le co-initiateur d'une convention CIFRE France-Maroc.

Philippe Saliou, Directeur général HOMERe France, l'ouverture du programme HOMERe aux Thèses CIFRE et au dispositif Thèses CIFRE France - Maroc

En clôture de ces trois jours, le passage de la R&D à la création d'entreprise

En clôture par François Lambert - Délégué Général du Gican - Présentation de l'accélérateur "SEAstart" coordonné par Jacques Orjubin, et de l'espace SEAnnovation imaginé par Sogena pour EUROMARITIME.

La "startup" Internest. Nicolas Sczaniecki, CEO de la startup Internest sélectionnée "SEAstart". L'équipe développe un système de positionnement et de guidage par ultrasons qui permet aux drones et aux hélicoptères d'apponer sur des navires en mouvement de façon autonome et sûre. Nous avons repéré Internest lors des Blue Med Days organisées les 1er et 2 octobre derniers par le Pôle mer Méditerranée à Toulon.

Jacques Orjubin, Délégué à la communication et aux relations publiques du GICAN, présente les premiers lauréats SEAstart.

*La convention industrielle de formation par la recherche

Thèses et convention CIFRE, Start-ups et savoir-faire



Frédéric Herpers

STRATEGIES
MER ET LITTORAL



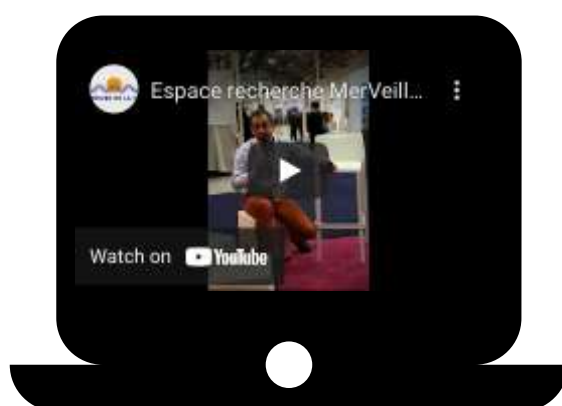
Frédéric Herpers,
président de Stratégies Mer et Littoral

Frédéric Herpers, président de Stratégies Mer et Littoral et responsable du mécanisme OuestMed/WestMed pour la France, présente son expérience d'employeur d'un thésard sous convention CIFRE.

Son intervention a été tournée dans le cadre de la table ronde "Embaucher un chercheur, est-ce possible pour une TPE ou une PME ?"

Le dispositif Cifre permet à l'entreprise de bénéficier d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse

Mise en place depuis 1981, les Conventions Industrielles de Formation par la REcherche - Cifre - sont intégralement financées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui en a confié la mise en œuvre à l'ANRT.



retour d'expérience pour une PME



Scannez le code
pour voir la vidéo

Sylvain Roche



Sylvain Roche Docteur en économie
de l'Université de Bordeaux

Docteur en sciences économiques de l'Université de Bordeaux, Sylvain Roche est chargé de projets à la Chaire Trent de Sciences PO Bordeaux, et spécialiste des politiques d'innovation dans le secteur des énergies renouvelables. Il est le coordinateur scientifique de MerVeille Énergie #2, "Energies Marines, un océan de recherche (s) : *une industrie et des chercheurs en action*".

Au cours de la table ronde consacrée au dispositif Cifre, Sylvain Roche a mis en avant les grandes lignes de ce numéro dédié à la recherche. A cette occasion, il a dressé une cartographie des différents travaux de thèses, actuellement effectués en France, tels qu'ils ont été présentés lors de la journée « Doctoriales » Ancre dont il faisait partie, ainsi que les profils des jeunes chercheurs dont certains ont bénéficié de convention Cifre.



Il a particulièrement insisté sur la nécessité d'encourager les dialogues et collaborations entre les sciences de l'ingénieur et les sciences humaines et sociales, afin de ne pas se limiter à une simple approche technico-économique des énergies marines renouvelables.

Votre texte de paragraphe

Pour Sylvain Roche, le projet de parc éolien en mer de Saint-Nazaire (EDF Renouvelables - Enbridge), doit par exemple saisir cette opportunité de devenir un « territoire-laboratoire » pour fédérer les recherches en sciences humaines et sociales dans le domaine des énergies renouvelables de la mer.

Assistait notamment parmi les participants, le PR. Laurent Mortier, de l'ENSTA-ParisTech et de l'université Pierre et Marie Curie · Laboratoire d'Océanographie et du Climat (LOCEAN) qui a présenté le mastère GÉNIE MARITIME : transport, énergie développement durable et rappelé le Mastère SMART MARITIME SYSTEMS lancé en 2019 avec l'ENSM.



Sylvain Roche et Laurent Mortier



scanner le code
pour lire l'article

François Daniel

François Mandin



François Daniel doctorant du CDMO* et François Mandin
Directeur du Centre de Droit Maritime Océanique

Rapidement pour re-contextualiser le dispositif CIFRE permettant de financer la thèse d'un doctorant François Daniel a rappelé la méthodologie, compte tenu de son expérience. « Il faut savoir que le dépôt du dossier peut se faire toute l'année, sans condition d'âge, toutes disciplines scientifiques pour le sujet & le laboratoire et tous secteurs d'activité confondus.

Rapidement pour re-contextualiser le dispositif CIFRE permettant de financer la thèse d'un doctorant François Daniel a rappelé la méthodologie, compte tenu de son expérience. « Il faut savoir que le dépôt du dossier peut se faire toute l'année, sans condition d'âge, toutes disciplines scientifiques pour le sujet & le laboratoire et tous secteurs d'activité confondus.

La structure de ce dispositif est tripartite : une structure socio-économique (entreprises, associations, collectivités territoriales... implantée sur le territoire français) qui contracte un contrat de collaboration (qui régit la répartition du temps, les questions de PI-brevet-licence etc.) avec un laboratoire académique (université ou école, rattachée à un organisme public de recherche). Ce dernier encadre la thèse sur le plan académique et permet au salarié-doctorant (titulaire ou en cours d'obtention du diplôme de grade master, non inscrit en thèse depuis plus de 9 mois à la date de dépôt et non embauché par l'entreprise depuis plus de 9 mois à la date de dépôt hors période de stages et d'apprentissage) de s'inscrire en formation doctorale. Le doctorant est quant à lui salarié de la structure socio-économique par un contrat de travail à temps plein avec une mission de recherche (CDI ou CDD). Dans son cas, François Daniel est chercheur-doctorant rattaché au Centre de Droit Maritime et Océanique de l'université de Nantes et chargé de mission au sein du Cluster Maritime Français.

Cette double appartenance dans le cadre d'une thèse s'avère être une source de force tant de propositions que de réflexions, permettant de confronter dans un laps de temps assez court des réflexions théoriques à l'expérience pratique. En outre, l'échange avec les acteurs opérationnels permet également d'explorer des pistes qui n'aurait peut-être pas été envisagées avec une approche purement universitaire (en l'espèce, le droit du travail appliqué aux activités en mer).

Exemple de Start-ups présentées dans les espaces SEAstart et Seannovation



François Lambert



Jacques Orjubin, Délégué à la communication et aux relations publiques du GICAN
- François Lambert, Délégué du GICAN - Nicolas Sczaniecki, CEO de la startup Internet

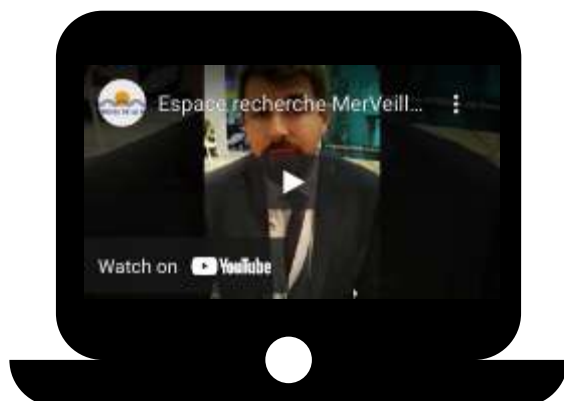
Le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales - GICAN, est présidé par Hervé Guillou, président de Naval Group jusqu'au 25 Mars 2020 et dirigé par François Lambert délégué général.

Le GICAN fédère plus 190 industriels de l'industrie navale française.

Selon la dernière étude du secteur menée avec EVOLEN en avril 2019, les activités représentent :

11,35 milliards € de CA cumulé, dont 5,3 milliards € de CA civil et 6,05 milliards € de CA défense

. 46 100 emplois directs (22 000 pour les activités navales civiles et 24 100 pour la défense)



Scannez le code
pour voir la vidéo

Interneest, Start-up bénéficiaire du programme SEAstar



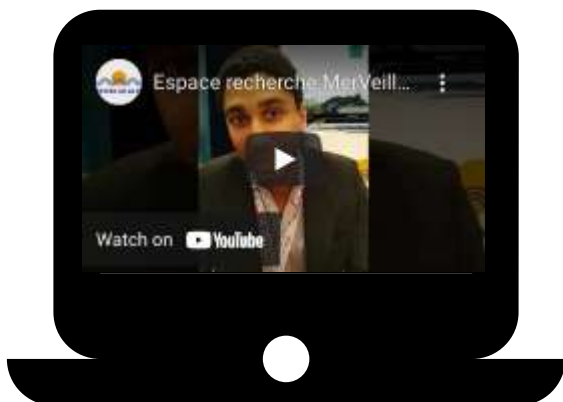
Nicolas Sczaniecki



Interneest a développé un système de positionnement pour drones. Cette solution est un système embarqué dont la singularité repose sur le recours à la technologie ultrason. Le secteur maritime constitue un potentiel attractif pour la startup. En effet après avoir obtenu un premier contrat avec Naval Group de nouvelles expérimentations sont prévues avec le groupe et Sirehna afin de renforcer la fiabilité du système en environnement maritime.

Au-delà du secteur défense et sécurité, la solution développée par la startup contribue à l'automatisation des inspections d'éoliennes offshore par drone, segment en fort développement. Ce marché est amené à connaître un développement soutenu pour atteindre selon les estimations entre 6 billion by 2024 (Navigant Research) et 55.94 billion by 2021 (Technavio's).

Le fort attrait de l'économie bleue a ainsi conduit Interneest a candidaté au programme d'accélération du Gican, SeaStart.



Scannez le code
pour voir la vidéo



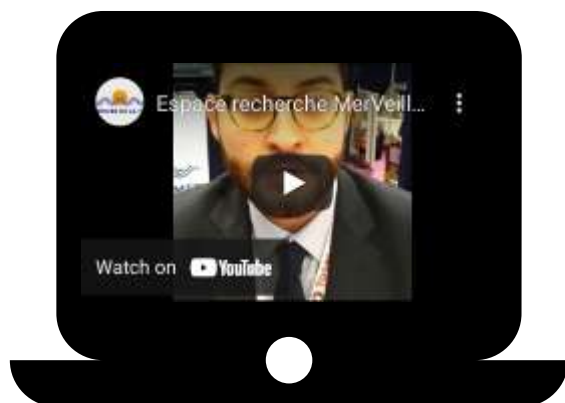
Scannez le code
pour lire l'article

6013-interneest-un-drone-dual-pour-la-defense-et-eolien-en-mer
[Click here to visit the page.](#)

Accélérateur SEAstart du GICAN : des perspectives également pour les énergies marines renouvelables !



Jacques Orjubin



Scannez le code
pour voir la vidéo

Jacques Orjubin, Délégué à la communication et aux relations publiques du GICAN
et concepteur du programme SEAstart

Le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) a lancé en octobre 2019, après plusieurs mois de construction et de sélection, son accélérateur de startups, SEAstart, destiné à familiariser et à développer de jeunes entreprises sur les marchés navals français, qu'ils soient civils ou militaires. Au contact des adhérents du GICAN et de leurs problématiques, les douze startups sélectionnées – parmi une quarantaine de candidatures à la première promotion de SEAstart – pourront se saisir de leurs problématiques et de leurs enjeux, et ainsi s'insérer au mieux dans le tissu industriel naval français.

Sélectionnées par des industriels adhérents du GICAN (iXblue, Jeumont Electric) et par des partenaires institutionnels (Cluster Maritime Français, Pôles Mer), les douze startups couvrent un large spectre d'activités et d'innovations, allant du drone au système d'aide à la décision pour la navigation, en passant par les batteries lithium. Les technologies sont de prime abord plutôt liées aux activités « classiques » de l'industrie navale, mais de nombreuses startups de SEAstart peuvent également avoir un débouché dans les énergies marines renouvelables, à l'instar des entreprises adhérentes du GICAN.

Quelques startups peuvent ainsi travailler à la sécurisation des champs éoliens ou des installations en mer, telles que Cerbair (systèmes anti-drones) ou Internet (positionnement de drones). D'autres peuvent également intervenir pour la réparation et la maintenance des plateformes : Eco-Adapt (maintenance prédictive des machines tournantes), Elwave (détection grâce au sens électrique), Forsea Robotics (inspection sous-marine par ROV) ou Notilo Plus (inspection sous-marine par drone). Des débouchés qui restent à découvrir et à construire pour ces startups, qui sont à l'écoute de collaboration industrielles pour développer ce segment de leurs activités.

6009-seastart
[Click here to visit the page.](#)



Scannez le code
pour lire l'article

L'ESPACE RECHERCHE **PARTENAIRES**



4-5-6 FÉVRIER

2020

MARSEILLE

Parc Chanot



4-5-6 FÉVRIER

euromaritime

MARSEILLE

Parc Chanot

2020

Rejoignez **MerVeille Energie**

sur l'ESPACE

RECHERCHE & ÉCONOMIE BLEUE

energiesdelamer.eu

N°L08



4-5-6 FÉVRIER

euromaritime

MARSEILLE

Parc Chanot

2020

Rejoignez **WestMED initiative**

sur l'ESPACE

RECHERCHE & ÉCONOMIE BLEUE

MerVeille Energie

N°L08



4-5-6 FÉVRIER

euromaritime

MARSEILLE

Parc Chanot

2020

Rejoignez **Plan Bleu**

sur l'ESPACE

RECHERCHE & ÉCONOMIE BLEUE

MerVeille Energie

N°L08



4-5-6 FÉVRIER

euromaritime

MARSEILLE

Parc Chanot

2020

Rejoignez **HOMERe France**

sur l'ESPACE

RECHERCHE & ÉCONOMIE BLEUE

MerVeille Energie

N°L08



4-5-6 FÉVRIER

euromaritime

MARSEILLE

Parc Chanot

2020

Rejoignez **La Touline** sur

l'ESPACE

RECHERCHE & ÉCONOMIE BLEUE

MerVeille Energie

N°L08



4-5-6 FÉVRIER

euromaritime

MARSEILLE

Parc Chanot

2020

Rejoignez **Segula Technologies**

sur l'ESPACE

RECHERCHE & ÉCONOMIE BLEUE

MerVeille Energie

N°L08





Photographies :

- 1. Thibault Neu • 2. Frédéric Herpers • 3. Amiral Laurent Isnard Préfet maritime de la Méditerranée
- 4. Denis Robin Secrétaire Général à la Mer • 5. Hugues du Plessis d'Argentré Directeur général de SOGENA • 6. Philippe Vitel Vice-président conseil régional Région Sud, président du CA de la Société du Canal de Provence • 7. Céline Dubreuil Chargée de programme de Plan Bleu • 8. François Daniel
- 9. François Mandin • 10. Boris Fedorowski Conseiller Technique et Economique du GICAN
- 11. Anne Le Page • 12. Hervé Croce Responsable Relations Institutionnelles de SOGENA
- 13. Pierre Karleskind Député européen Président de la commission de la pêche du Parlement européen • 14. Dr Sylvain Roche • 15. Sophie Panonacle Députée de la Gironde, pilote de la Team Maritime, Groupe de travail des député-e-s La REM sur l'Economie de la Mer
- 16. Elen Lemaître-Curry • 17. Brigitte Bornemann Présidente des éditions Mer-Veille-Energie
- 18. Christian Averous • 19. André Dakesyan • 20. Virginie Quideau Direction du développement et du financement des entreprises – Service Développement des Filières Stratégiques Région Sud nouvelles • 21. Verre de l'amitié avec Algopack premier substitut au plastique composé à 100 % d'algues brunes et donc 100 % biodégradable • 22. Marc Le Boulluec Ingénieur dans le laboratoire « Comportement des Structures en Mer », Ifremer • 23. Chantal Compère Coordinatrice et co-animatrice du GP5 Direction scientifique de l'Ifremer • 24. Thierry Becue Co-animateur du GP5 et Directeur de la direction de la recherche Physico-Chimie et Mécanique appliquées à l'IFP Energies nouvelles, organisateurs et animateurs de la journée « Doctoriales » de l'Ancre
- 25. Catherine Chabaud Députée Européenne, Navigatrice • 26. Jacques Orjabin
- 27. François Lambert • 28. Nicolas Sczaniecki • 29. Séverine Michalak Docteur en droit, spécialiste des énergies marines • 30. Yves Parlier • 31. Jean-François Tallec Directeur associé de GDM
- 32. Philippe Saliou • 33. Elise Martinez Chargée de mission B-Bornemann Conseil – Deust T-MIC UBO.
- 34. Jérôme Ferrier Président de GDM - Gaz Méditerranée Développement
- 35. Patrick Baraona Directeur général Pôle Mer Méditerranée.

Durant les trois jours d'euromaritime, le trimestriel MerVeille Energie #2 dédié aux communications scientifiques et thèses sur les EMR a été remis aux personnalités sur l'espace « Recherche » MerVeille Energie.

<https://energiesdelamer.eu/services/le-portail-energiesdelamer-eu/informations> Présentées le 23 octobre 2019 lors de la journée « Doctoriales » du GP5 – groupe programmatique « énergies marines, hydrauliques et éoliennes », de l'Alliance nationale de coordination de la recherche pour l'énergie (Ancre), MerVeille Energie s'est intéressée à ces jeunes chercheurs dont certains bénéficiaient du dispositif Cifre, et a décidé de leur donner la parole. Cette même démarche a été initiée pour les instituts, laboratoires, universités, écoles d'ingénieurs, sans oublier les groupements qui se sont constitués pour faire émerger les énergies marines de demain. La coordination scientifique a été confiée à Sylvain Roche, Docteur en économie, Chaire Trent – Sciences PO Bordeaux.

Joël Spaes

Rédacteur en chef des publications
energiesdelamer.eu et MerVeille Energie